



AAPPMA DE PORT SUR SAÔNE
« L'ANGUILLE PORTUSIENNE »
Dimanche 26 Juin 2022

Concours individuel 6 heures de pêche en Saône
Route de Chaux les Port

- ✓ Règlement FFPSC
- ✓ Rendez-vous à 7H30 pour le tirage des postes à 7H45
- ✓ Classement au poids uniquement
- ✓ 2 manches : 9H30-12H et 13H-16H30
- ✓ Poissons pesés vivants
- ✓ Bourriche obligatoire
- ✓ Moulinet autorisé – Canne 13 mètres
- ✓ Amorce 18 litres
- ✓ Esches : 1,5 litres dont ½ litre de foullis
- ✓ Classement par secteur



Inscription 15 €uros

Dotations : redistribution au ¼ des participants à hauteur de 60% des inscriptions + coupes

Inscriptions jusqu'au vendredi 24 juin 20 heures auprès de
TURRI Frédéric : 06.82.37.64.73.

Petite restauration et Buvette sur place